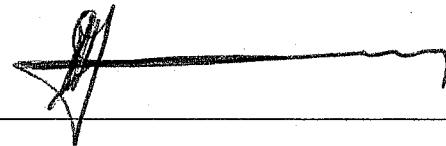




ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION  
DE DROIT  
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2011-09-13 à 13:37 a été inscrite au Livre  
foncier de la circonscription foncière de Laval  
sous le numéro 18 469 959.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation : Avis  
Forme : Sous seing privé  
Nature générale : Avis de contamination  
Nom des parties : Requérant Louis Lefebvre Ltée

Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs

16 SEP. 2011

Direction régionale analyse et  
expertise - Montréal, Laval,  
Lanaudière et Laurentides  
Bureau de Montréal

2011-09-13

18 469959**AVIS DE CONTAMINATION**(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL**Laval, ce treizième (13<sup>e</sup>) jour de septembre de l'an deux mille onze (2011)**COMPARAÎT:**

**LOUIS LEFEBVRE LTÉE**, personne morale légalement constituée, ayant son siège social situé au 4500, rue Bernard-Lefebvre, Ville de Laval, province de Québec, H7C 0A5, agissant aux présentes et représentée par André Lefebvre, dûment autorisé aux présentes tel qu'il le déclare;

(ci-après la «Comparante»)

11 SEP 13 13:37

**LAQUELLE DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

**1. DÉSIGNATION**

- 1.1. a) Les lots numéros 4 567 665, 4 567 668 et 4 567 669 tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval; et
  - b) une partie du lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-SIX (Ptie 4 567 666) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres W-T-U-V-W, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 567 666, vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 4 567 670; mesurant 26,01 mètres dans sa ligne nord-ouest W-T, 30,40 mètres dans sa ligne nord-est T-U, 26,01 mètres dans sa ligne sud-est U-V et 30,44 mètres dans sa ligne sud-ouest V-W et contenant en superficie 791,2 mètres carrés.
  - c) une partie du lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-SEPT (Ptie 4 567 667) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres C-L-M-N-C, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 567 667, vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 4 567 670; vers le sud-ouest par une partie du lot 4

567 671, mesurant 25,88 mètres dans sa ligne nord-ouest C-L, 26,95 mètres dans sa ligne nord-est L-M, 25,88 mètres dans sa ligne sud-est M-N et 26,99 mètres dans sa ligne sud-ouest N-C et contenant en superficie 698,1 mètres carrés.

d) une partie du lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-DIX (Ptie 4 567 670) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres L-W-V-U-T-H-G-S-R-Q-P-O-N-M-L, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 567 670, vers le nord-est, le nord-ouest et le sud-ouest par une partie du lot 4 567 666; vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 567 670, vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 4 567 671, vers le sud-est et le nord-est par le lot 4 567 668, vers le sud-est par une partie du lot 4 567 671, vers le sud-ouest et le sud-est par le lot 4 567 669, vers le sud-ouest par une partie du lot 4 567 671, vers le sud-ouest et le sud-est par le lot 4 567 668, vers le sud-ouest par une partie du lot 4 567 669, vers le sud-ouest par une partie du lot 4 567 671, vers le nord-ouest et le sud-ouest par une partie du lot 4 567 667, mesurant 12,64 mètres dans une ligne nord-ouest L-W, 30,44 mètres dans une ligne nord-est W-V, 26,01 mètres dans une autre ligne nord-ouest V-U, 30,40 mètres dans une ligne sud-ouest U-T, 6,65 mètres dans une autre ligne nord-ouest T-H, 47,32 mètres dans une autre ligne nord-est H-G, 28,99 mètres dans une ligne sud-est G-S, 25,01 mètres dans une autre ligne nord-est S-R, 13,62 mètres dans une autre ligne sud-est R-Q, 25,01 mètres dans une autre ligne sud-ouest Q-P, 28,56 mètres dans une autre ligne sud-est P-O, 20,43 mètres dans une autre ligne sud-ouest O-N, 25,88 mètres dans une autre ligne nord-ouest N-M et 26,95 dans une autre ligne sud-ouest M-L et contenant en superficie 2 223,4 mètres carrés.

e) une partie du lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-ET-ONZE (Ptie 4 567 671) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres B-C-D-E-F-G-H-I-J-K-B, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 567 671, vers le nord-est par une partie des lots 4 567 667, 4 567 670 et par le lot 4 567 669; vers le nord-ouest par le lot 4 567 669, par une partie du lot 4 567 670 et par le lot 4 567 668, vers le sud-ouest par le lot 4 567 668, vers le nord-ouest et le sud-ouest par une partie du lot 4 567 670, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 567 671, vers l'est par le lot 1 542 774 (chemin de fer du Canadien Pacifique), vers le sud-est par le lot 1 404 436, vers le sud-ouest par le lot 4 567 665, mesurant 3,05 mètres dans une ligne nord-ouest B-C, 72,43 mètres dans sa ligne nord-est C-D, 70,62 mètres dans une autre ligne nord-ouest D-E, 25,01 mètres dans une ligne sud-ouest E-F, 0,55 mètre dans une autre ligne nord-ouest F-G, 47,32 mètres dans une autre ligne sud-ouest G-H, 71,11 mètres dans une autre ligne nord-ouest H-I, 81,56 mètres dans sa ligne est I-J, 123,56 mètres dans sa ligne sud-est J-K et 78,79 mètres dans une autre ligne sud-ouest K-B et contenant en superficie 5 448,5 mètres carrés.

Tel que plus amplement décrit à la description technique préparée par Benoit Jodoin, arpenteur-géomètre, en date du 8 septembre 2011 sous le numéro 23 108 de ses minutes, lequel est annexé aux présentes .

1.2 portant l'adresse 565, rue Robert-Élie, Ville de Laval, province de Québec, H7N 3Y9;

(ci-après «l'immeuble»)

## **2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS**

Louis Lefebvre Ltée est propriétaire de l'immeuble en vertu d'un acte de vente publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 667 166 et son adresse est 4500, rue Bernard-Lefebvre, Ville de Laval, province de Québec, H7C 0A5.

## **3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE**

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et l'utilisation autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité est pour fins résidentielles.

## **4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation environnementale portant le numéro de référence RA11-333-1, contresigné par la Comparante, fait partie intégrante du présent avis et contient:

- 4.1. un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2. un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'immeuble;
- 4.3. la superficie du terrain occupé par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4. un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est.

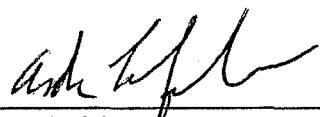
Ce résumé est attesté par Monsieur Bernard Meunier en date du 2 septembre 2011, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée au présent avis.

## **5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LA COMPARANTE, ci-après représentée par André Lefebvre, a signé

à LAVAL, ce 13 septembre 2011



André Lefebvre  
LOUIS LEFEBVRE LTÉE  
4500, rue Bernard-Lefebvre  
Laval (Québec)  
H7C 0A5

#### DÉCLARATION D'ATTESTATION

Acte: Avis de contamination

Lieu et Date: Laval le 13 septembre 2011

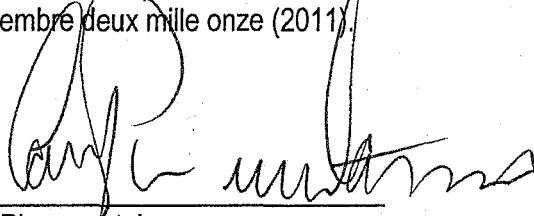
Comparante: Louis Lefebvre Ltée

Désignation : Les lots numéros 4 567 665, 4 567 666(Ptie), 4 567 667(Ptie), 4 567 668, 4 567 669, 4 567 670 (Ptie) et 4 567 671(Ptie) tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval et portant l'adresse 565, rue Robert-Élie, Ville de Laval, province de Québec, H7N 3Y9;

Je soussigné, Carl St-Pierre, notaire, atteste que:

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la Comparante;
2. Le document traduit la volonté exprimée par la Comparante;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce treizième jour de septembre deux mille onze (2011)



Carl St-Pierre, notaire  
845 Décarie, suite 203  
Montréal (St-Laurent), Québec  
H4L 3L7

Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs

16 SEP. 2011

Direction régionale analyse et  
expertise - Montréal, Laval,  
Lanaudière et Laurentides  
Bureau de Montréal

## FORMULAIRE D'ATTESTATION

### RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
<b>Adresse :</b> 565, rue Robert-Élie à Laval	
<b>N°s de lots :</b> lots 4 567 665, 4 567 668 et 4 567 669 ainsi qu'une partie des lots 4 567 670, 4 567 671, 4 567 666 et 4 567 667 (ancien lot 1 404 439)	<b>Coordonnées :</b> DEG.DEC.NAD83 <b>Latitude :</b> 45,564004 <b>Longitude :</b> - 73,713125
<b>Nom du cadastre :</b> Cadastre du Québec, district judiciaire de Laval	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/></b>	
<b>Nom :</b> M. André Lefebvre	
<b>Nom de l'entreprise :</b> Louis Lefebvre ltée (propriétaire avant la vente de la propriété)	
<b>Adresse :</b> 4500, rue Bernard-Lefebvre à Laval	<b>Code postal :</b> H7C 0A5
<b>N° de téléphone :</b> 450-667-6001	<b>N° de télécopieur :</b>
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTÉSTÉ</b>	
<b>Titre :</b> « Caractérisation environnementale (Phases II et III) – Propriété située au 565, rue Robert-Élie à Laval (ancien lot 1 404 439 du cadastre du Québec) », réf. : RA11-333-1	
<b>Firme :</b> Sanexen Services Environnementaux inc.	
<b>Auteur :</b> Josée Villeneuve et Serge Hébert	<b>Date :</b> septembre 2011

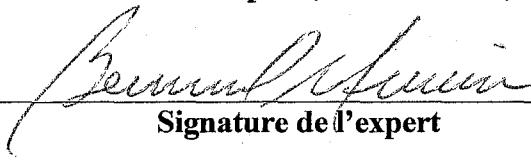
Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

**BERNARD MEUNIER**

**143**

**Nom de l'expert** (en lettres moulées)

**Numéro d'identification  
de l'expert**



03 septembre 2011

**Signature de l'expert**

**Date**

**p. j. Résumé de l'étude de caractérisation**

1<sup>er</sup> mai 2008

Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs

16 SEP. 2011

Direction régionale analyse et  
expertise - Montréal, Laval,  
Lanaudière et Laurentides  
Bureau de Montréal

## RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

« Caractérisation environnementale (Phases II et III) – Propriété située au 565, rue Robert-Élie à Laval (ancien lot 1 404 439 du cadastre du Québec) », Sanexen Services Environnementaux inc., réf. : RA11-333-1, septembre 2011.

La compagnie Louis Lefebvre ltée a retenu les services de Sanexen Services Environnementaux inc. (Sanexen) afin de réaliser des travaux de caractérisation environnementale (Phases II et III) sur la propriété située au 565, rue Robert-Élie à Laval (le site). Le site, correspondant à l'ancien lot 1 404 439 du cadastre du Québec, est maintenant composé des lots 4 567 665, 4 567 668 et 4 567 669 ainsi que d'une partie des lots 4 567 670, 4 567 671, 4 567 666 et 4 567 667 du cadastre du Québec, district judiciaire de Laval. Les coordonnées géographiques approximatives du centre du site sont les suivantes :

- latitude : 45,564004;
- longitude : -73,713125.

De forme rectangulaire, le site occupe une superficie totale de 11 094 m<sup>2</sup>. Selon le Service de l'urbanisme de la Ville de Laval, les lots le composant ont présentement une vocation résidentielle.

Des activités commerciales d'entreposage ont eu cours sur le site jusqu'à la vente de la propriété, en février 2010, à Habitation Voyer-Le Logix inc. La vente de la propriété incluait également un groupe de lots contigus (anciens lots 1 404 437, 1 404 438, 1 405 451 et 1 405 452). Au moment de la vente, un bâtiment industriel de 1 étage (sans sous-sols) servant d'entrepôt pour des matériaux de construction était présent sur le site. Ce bâtiment couvrait environ 2 945 m<sup>2</sup> de la superficie alors que le reste de la propriété était principalement recouvert de béton bitumineux.

Depuis la vente de la propriété, le bâtiment a été démolie et le béton bitumineux enlevé. Le projet résidentiel Le Logix est présentement en développement sur le groupe de lots acheté en 2010. Un bâtiment résidentiel de 15 étages et d'une superficie approximative de 730 m<sup>2</sup>, est présentement en construction sur le site. Plus de 25 % de la superficie du bâtiment en construction se trouve à l'extérieur de l'ancien lot 1 404 439. Ce projet résidentiel prévoit la construction de 119 unités qui doivent être livrées au plus tard en juin 2012. Le développement résidentiel prévoit également sur l'ancien lot 1 404 439, la construction de 3 autres bâtiments, soit 2 immeubles comportant chacun 32 unités en copropriété réparties sur 6 étages et 1 bâtiment de 47 unités locatives réparties sur 6 étages. Le reste du site sera utilisé pour les espaces de stationnement et l'aménagement paysager. Une partie des bordures de trottoir a déjà été aménagée dans le secteur est du site.

...2

1471, boulevard Lionel-Boulet, bureau 32  
Varennes (Québec) Canada J3X 1P7

Téléphone : 450 652-9990  
Télécopieur : 450 652-2290  
Courriel : [info@sanexen.com](mailto:info@sanexen.com)  
<http://www.sanexen.com>

la LQE. Ainsi, compte tenu de la vocation de la propriété, les valeurs limites de l'annexe I du RPRT sont les valeurs maximales acceptables.

En tenant compte des renseignements disponibles, les travaux de caractérisation suivants ont été réalisés :

- 17 tranchées d'exploration (EX1-P4 et TE1 à TE16);
- 3 forages (PO1 à PO3) aménagés en puits d'observation;
- prélèvement de 105 échantillons de sols (incluant les duplicata de terrain) et de 3 échantillons d'eau souterraine (incluant les duplicata de terrain);
- analyse de 46 échantillons de sols et de tous les échantillons d'eau souterraine pour les paramètres : HAC<sup>5</sup>, HAM<sup>6</sup>, HAP<sup>7</sup>, HP (C<sub>10-50</sub>)<sup>8</sup>, métaux (argent, arsenic, baryum, cadmium, cobalt, chrome, cuivre, étain, manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium et zinc), MOT<sup>9</sup>, pH<sup>10</sup> et/ou soufre. Un essai de potentiel acidogène statique était réalisé dans le cas où une concentration en soufre dépassait les valeurs limites de l'annexe I du RPRT.

Les principales conclusions des travaux de caractérisation sont les suivantes :

- une couche de remblai a été rencontrée dans tous les sondages. La stratigraphie des remblais est très hétérogène et n'est pas continue d'un sondage à l'autre. Le remblai est cependant majoritairement constitué de pierre concassée 20-0 mm (le calibre varie à certains endroits) pouvant comporter du sable ou du silt en quantité plus ou moins importante. Le remblai est également retrouvé sous forme de sable, de silt sableux ou de sable graveleux. Peu de matières résiduelles y ont été rencontrées. Le remblai reposera sur le sol naturel, situé entre 0,8 et plus de 2,2 m de profondeur, et serait constitué de silt comportant parfois des quantités variables de sable, de gravier et de roc friable. Du roc friable a été identifié dans les 3 forages réalisés. Le roc sain a été localisé à 3,81 m de profondeur au droit du sondage PO2;
- parmi les échantillons de sols analysés, 6 échantillons (TE4-2, TE4-DT1, TE12-4, TE12-7, TE13-1 et TE14-3) ont montré des résultats compris entre les valeurs limites des annexes I et II du RPRT pour les HAP ou les HP (C<sub>10-50</sub>);
- l'échantillon PO1-1 présentait une concentration en soufre comprise entre les valeurs limites des annexes I et II du RPRT. Une mesure de pH a cependant été réalisée sur cet échantillon (10,1), de même qu'un essai de potentiel acidogène qui s'est avéré négatif. Les résultats de cet échantillon montrent donc une conformité avec l'usage résidentiel futur du site;
- les autres échantillons analysés ont tous montré des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, et ce, pour l'ensemble des paramètres retenus.

...4

5. Hydrocarbures aliphatiques chlorés
6. Hydrocarbures aromatiques monocycliques
7. Hydrocarbures aromatiques polycycliques
8. Hydrocarbures pétroliers (C<sub>10</sub> à C<sub>50</sub>)
9. Matière organique totale
10. Potentiel hydrogène

**SANEXEN**

- tous les résultats analytiques de l'eau souterraine indiquent des concentrations respectant les critères *RESIE*<sup>11</sup> et les normes de rejet à l'égout de la Ville de Laval (règlement L-6035, article 6), et ce, pour tous les paramètres analysés. Aucun impact réel ou appréhendé de l'eau souterraine n'est prévu, étant donné que les échantillons respectent le critère *RESIE* et les normes de rejet municipales;
- le volume de sols contaminés dont les concentrations se situent dans la plage des valeurs limites des annexes I et II du RPRT pourrait atteindre environ 2 046 m<sup>3</sup>;
- les zones potentielles de contamination des sols couvrirraient jusqu'à 1 980 m<sup>2</sup>, soit environ 18 % de la superficie du site.

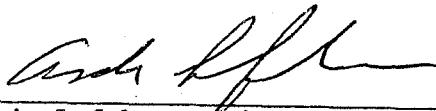
Suite aux conclusions obtenues, des travaux de réhabilitation environnementale sont recommandés afin de rendre le site conforme à l'usage projeté, soit à un développement résidentiel. Ainsi, il est recommandé que tous les sols présentant des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT soient éliminés hors site. Il n'est présentement pas possible de déterminer si de la contamination est présente aux limites du terrain.



Bernard Meunier  
Directeur principal – Environnement  
Expert inscrit sur la liste du MDDEP  
(section IV.2.1 de la LQE)

BM/ss

En foi de quoi, la comparante, Louis Lefebvre Ltée, ci-après représentée par André Lefebvre, a contresigné le présent document à Laval ce 13 septembre deux mille onze (2011).

  
\_\_\_\_\_  
Louis Lefebvre Ltée  
par: André Lefebvre

11. Critères d'eau souterraine résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts, Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, ministère de l'Environnement du Québec, 1998, mise à jour en 2001

**SANEXEN**

Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs

16 SEP. 2011

Direction régionale analyse et  
expertise - Montréal, Laval,  
Lanaudière et Laurentides  
Bureau de Montréal

## DESCRIPTION TECHNIQUE

Cadastre Officiel du Québec  
Circonscription foncière de Laval  
Municipalité de la Ville de Laval  
Les lots 4 567 665, 4 567 668, 4 567 669 et une partie des lots 4 567 666,  
4 567 667, 4 567 670 et 4 567 671.

Le lot 4 567 665

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant le lot 4 567 665, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint.

CONTENANT en superficie 519,1 mètres carrés.

Le lot 4 567 668

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant le lot 4 567 668, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint.

CONTENANT en superficie 711,2 mètres carrés.

Le lot 4 567 669

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant le lot 4 567 669, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint.

CONTENANT en superficie 714.3 mètres carrés.

### Une partie du lot 4 567 666

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant une partie du lot 4 567 666, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres "W-T-U-V-W".

**BORNÉE COMME SUIT:**

## Vers le nord-ouest

par une autre partie du lot 4 567 666

Vers le nord-est, le sud-est  
et le sud-ouest

MESURANT 26,01 mètres dans sa ligne nord-ouest "W-T", 30,40 mètres dans sa ligne nord-est "T-U", 26,01 mètres dans sa ligne sud-est "U-V" et 30,44 mètres dans sa ligne sud-ouest "V-W".

CONTENANT en superficie 791,2 mètres carrés.

**Une partie du lot 4 567 667**

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant une partie du lot 4 567 667, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres "C-L-M-N-C".

**BORNÉE COMME SUIT:**

Vers le nord-ouest	par une autre partie du lot 4 567 667
Vers le nord-est et le sud-est	par une partie du lot 4 567 670
Vers le sud-ouest	par une partie du lot 4 567 671

MESURANT 25,88 mètres dans sa ligne nord-ouest "C-L", 26,95 mètres dans sa ligne nord-est "L-M", 25,88 mètres dans sa ligne sud-est "M-N" et 26,99 mètres dans sa ligne sud-ouest "N-C".

CONTENANT en superficie 698,1 mètres carrés.

**Une partie du lot 4 567 670**

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant une partie du lot 4 567 670, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres "L-W-V-U-T-H-G-S-R-Q-P-O-N-M-L".

**BORNÉE COMME SUIT:**

Vers le nord-ouest	par une autre partie du lot 4 567 670
Vers le nord-est, le nord-ouest et le sud-ouest	par une partie du lot 4 567 666
Vers le nord-ouest	par une autre partie du lot 4 567 670
Vers le nord-est et sud-est	par une partie du lot 4 567 671
Vers le sud-est et le nord-est	par le lot 4 567 668
Vers le sud-est	par une partie du lot 4 567 671

Vers le sud-ouest et le sud-est	par le lot 4 567 669
Vers le sud-ouest	par une partie du lot 4 567 671
Vers le nord-ouest et le sud-ouest	par une partie du lot 4 567 667

MESURANT 12,64 mètres dans une ligne nord-ouest "L-W", 30,44 mètres dans une ligne nord-est "W-V", 26,01 mètres dans une autre ligne nord-ouest "V-U", 30,40 mètres dans une ligne sud-ouest "U-T", 6,65 mètres dans une autre ligne nord-ouest "T-H", 47,32 mètres dans une autre ligne nord-est "H-G", 28,99 mètres dans une ligne sud-est "G-S", 25,01 mètres dans une autre ligne nord-est "S-R", 13,62 mètres dans une autre ligne sud-est "R-Q", 25,01 mètres dans une autre ligne sud-ouest "Q-P", 28,56 mètres dans une autre ligne sud-est "P-O", 20,43 mètres dans une autre ligne sud-ouest "O-N", 25,88 mètres dans une autre ligne nord-ouest "N-M" et 26,95 mètres dans une autre ligne sud-ouest "M-L".

CONTENANT en superficie 2 223,4 mètres carrés.

**Une partie du lot 4 567 671**

Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant une partie du lot 4 567 671, du cadastre officiel du Québec, telle que montrée sur le plan ci-joint par les lettres "B-C-D-E-F-G-H-I-J-K-B".

**BORNÉE COMME SUIT:**

Vers le nord-ouest	par une autre partie du lot 4 567 671
Vers le nord-est	par une partie des lots 4 567 667, 4 567 670 et par le lot 4 567 669
Vers le nord-ouest	par le lot 4 567 669, par une partie du lot 4 567 670 et par le lot 4 567 668
Vers le sud-ouest	par le lot 4 567 668
Vers le nord-ouest et le sud-ouest	par une partie du lot 4 567 670
Vers le nord-ouest	par une autre partie du lot 4 567 671
Vers l'est	par le lot 1 542 774 (chemin de Fer du Canadien Pacifique)
Vers le sud-est	par le lot 1 404 436
Vers le sud-ouest	par le lot 4 567 665

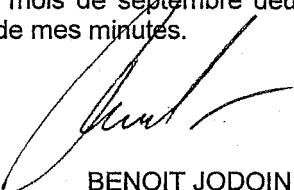
MESURANT 3,05 mètres dans une ligne nord-ouest "B-C", 72,43 mètres dans sa ligne nord-est "C-D", 70,62 mètres dans une autre ligne nord-ouest "D-E", 25,01 mètres dans une ligne sud-ouest "E-F", 0,55 mètre dans une autre ligne nord-ouest "F-G", 47,32 mètres dans une autre ligne sud-ouest "G-H", 71,11 mètres dans une autre ligne nord-ouest "H-I", 81,56 mètres dans sa ligne est "I-J", 123,56 mètres dans sa ligne sud-est "J-K" et 78,79 mètres dans une autre ligne sud-ouest "K-B".

CONTENANT en superficie 5 448,5 mètres carrés.

Les dimensions données dans la présente description et sur le plan ci-joint sont en MÈTRES (SI).

PRÉPARÉE À LAVAL, ce huitième jour du mois de septembre deux mille onze, (8 septembre 2011), sous le numéro 23 108 de mes minutes.

BJ.cm.

  
BENOIT JODOIN  
arpenteur-géomètre.

Copie certifiée conforme le : 12 SEP. 2011

  
arpenteur-géomètre

Annexé à l'avis de contamination  
ce 13 septembre 2011.

  
Louis Lefebvre Ltée  
par: André Lefebvre

Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs

16 SEP. 2011

Direction régionale analyse et  
expertise - Montréal, Laval,  
Lanaudière et Laurentides  
Bureau de Montréal